

CTDP 185 16/8/88
Kigali ce 26 juillet 1988

Bagenukwabo François
Assistant Social de BORNEFonden
à l'Orphelinat Ste Agathe de Masaka
BP 218 Kigali.

Objet: Redevances envers
le Trésor Publics.

A Monsieur le Ministre des Affaires
Etrangères et de la Coopération
Kigali.

Monsieur le Ministre, référence faite
à votre lettre n°120/16.04.21/1/MDC du 24 février 1988, relative à l'objet
mis en rubrique,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir
en annexe la quittance n°003220/18 du 2/8/88 reçue de Monsieur le Comptable
de Préfecture de Kigali, marquant le montant de 6.459Frw m'imputé par la
précitée lettre dont la photocopie et son annexe ci-jointes.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre,
l'Assurance de ma très haute Considéra
tion.

Bagenukwabo François.

- Copie pour information sous couvert de Monsieur le Ministre des Affaires
Etrangères et de la Coopération.

✓ - Son Excellence Monsieur le Président de la République Rwandaise
à Kigali.

Monsieur le Ministre des Finances et de l'Economie
à Kigali.

Monsieur le Président de la Commission Technique de
Recouvrement des Deniers Publics
à Kigali.